

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2026

Titre de l'association :

Comité départemental des Hauts-de-Seine de la Fédération Française de Cyclotourisme

Adresse du siège social :

Gymnase A Delaune

32 rue d'Alsace

92300 LEVALLOIS

N° RNA - (W + 9 chiffres) :

Les membres de l'association Comité départemental des Hauts-de-Seine de la Fédération Française de Cyclotourisme se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 janvier 2026 à 19 h en application de l'article XVI des statuts. Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe). M. Gérard Grèze préside la séance en sa qualité de président de l'association ; M Philippe LE COZ est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association. Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 15 sur 26 (57,69%) représentant 72 voix sur 111 (64,86%). La représentation en nombre et voix étant supérieure à 50%, l'assemblée peut valablement délibérer. Le président rappelle l'objet de l'assemblée générale extraordinaire –

L'article XIV a été modifié comme suit : La phrase « L'exercice comptable va du 1er janvier au 31 décembre » a été remplacée par « l'exercice comptable va du 1er octobre au 30 septembre ».

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité

Le 09 mars 2026, le secrétaire de l'association : Philippe LE COZ

